12e ANNÉE — NUMÉRO 69

Macti animo estote Dilecti Filii, et viriliter ante in Deo haentes, cujus causæ sé vilis hujus apostolicæ cathedræ æaocrinsnmxi (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ).
La Presse est une Œuvre pie d'une utilité souveraine (PIE IX.)
Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter iis monitis adhærereque ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita. (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ.)

VENDREDI 24 MARS 1882

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

ABONNEMENTS	Trois mois	six mois	un an
Suisse	fr. 6	11	20
France, Belgique, Allemagne, Autriche, Italie, Espagne, Angleterre, Hollande, Etats-Unis	» 10	19	36

Rédaction et Expédition
BUREAUX : **10, Grand'Rue, 10, à Fribourg**

La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires *lui sont adressés.*
Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES : **Grand'Rue, 10, à Fribourg.**

Prix de la ligne ou de son espace : **15 cent.**

Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées.
Lettres et argent franco.

LES ÉLECTIONS COMMUNALES

Les élections pour le renouvellement intégral des conseils communaux sont fixées au dimanche 2 avril dans tout le canton de Fribourg. Nous sommes donc à la veille de cette importante manifestation de l'opinion publique. Tel est bien le nom qu'il faut donner à ces élections, car elles porteront presque uniquement sur des questions politiques.

Déjà les positions sont prises ; et nous voyons se renouveler la tactique constamment suivie par le *Bien public* depuis son origine. Ce parti des soi-disant conservateurs modérés se fait remarquer par son zèle immodéré à rechercher l'alliance et l'appui du parti radical. Les détails abondent sur notre bureau, nous en avons de toutes les parties du canton. C'est partout la même chose : à Fribourg, à Estavayer, à Romont, à Châtel, dans maintes communes rurales, il y aura une liste mixte complotée entre radicaux et bienpublicards, et qui recueillera les voix de ces deux partis, il serait plus exact de dire : des deux groupes d'un même parti.

Car, on a beau s'en défendre, quand on vote avec les radicaux et contre les conservateurs, quand on le fait non pas une fois et par hasard, mais en toute occasion et systématiquement : on n'est plus conservateur, on est radical. Nous ne connaissons pas vos pensées et vos sentiments intimes, et ce n'est pas sur ces pensées et ces sentiments que le public peut vous juger : *de internis non judicatur*. Le public ne juge et ne peut juger un citoyen que sur ses actes, sur les manifestations de ses opinions portées dans la vie publique. Si tel citoyen vote avec le parti conservateur, on le dit conservateur ; s'il vote non pas une fois mais en toutes circonstances la liste du parti conservateur, on rend hommage à la fixité de ses convictions conservatrices.

Semblablement, un électeur qui vote la liste patronnée par le parti radical, a été jusqu'ici jugé appartenir au radicalisme, et si son vote est constamment donné aux candidats du parti radical, on est bien obligé de reconnaître que ce citoyen donne ainsi les preuves redoublées de la fermeté de ses convictions radicales.

Le *Bien public* est venu changer tout cela. Il a créé un groupe dont la spécialité est de se dire conservateur, tout en votant en toute circonstance des listes concertées avec le parti radical. Ils se disent conservateurs tout en repoussant systématiquement et avec toutes les ressources de la propagande électorale la plus intense d'autres listes qui ont cela de distinctif qu'elles sont formées de candidatures conservatrices à l'exclusion de toute candidature radicale !

Voici qui est encore bien plus étrange. Non seulement ce groupe du *Bien public* se prétend conservateur en votant pour et avec les radicaux, mais encore il s'adjuge modestement le monopole du conservatisme. Nous qui ne voulons pas de radicaux sur nos listes et qui restons ainsi fidèles à l'attitude constamment suivie par le parti conservateur depuis 1856, croyez-vous qu'on daigne nous laisser une petite place, si petite soit-elle, dans l'armée conservatrice ? Ah ! bien oui ; nous sommes des *tépelets* en langage familier, et quand le *Bien public* s'élève jusqu'au style élégant, il nous appelle les *radicaux de la droite !*

Dans la politique du *Bien public*, comme dans l'économie sociale de Bastiat, il y a donc **ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas.** Ce qu'on voit, ce qu'on a vu dans les élections précédentes, ce qu'on verra dans les élections du 2 avril, ce sont les votes radicaux de tout le parti bienpublicard. Ce qu'on ne voit jamais, ce sont les convictions conservatrices de ce groupe politique. On entend de belles paroles ; les bienpublicards ne laissent échapper aucune occasion de se dire de bons, d'excellents conservateurs, les seuls bons conservateurs ; absolument comme les ouailles de M. l'évêque Herzog prétendent être seules dans le giron de la vieille religion catholique, trahie et désertée par le Concile, le Pape et la grande majorité des fidèles. Des paroles, c'est bon ; mais ce n'est pas assez ; il faut encore des actes, et des actes qui ne soient pas en opposition constante avec les paroles. Les belles protestations et proclamations ne valent que si on y conforme sa vie politique ; en cas contraire, personne ne vous jugera sur vos paroles ; mais tout le monde vous jugera sur vos actes ; et dans la contradiction entre vos actes et vos paroles, on ne voudra voir ou qu'un manque d'intelligence ou qu'un manque de bonne foi.

Le *Bien public*, s'il continue de suivre la politique qu'il a adoptée, ne peut que conduire peu à peu au radicalisme les imprudents qui se laissent entraîner à sa suite. *Tout le monde n'est pas docteur en hégélianisme pour se tenir en équilibre sur la* corde flottante de l'identité des contraires. Le peuple est naturellement porté à tirer les conséquences d'une politique. Les électeurs, après que vous les aurez habitués à voter avec et pour les radicaux, ne rirontils pas de votre volte face, si un jour il vous prend fantaisie de leur dire qu'il ne faut plus voter des listes radicales ? Les électeurs, excités par tous vos sophismes à *rejeter des listes de candidats conservateurs*, sont-ils ainsi préparés à soutenir plus tard des candidatures conservatrices ? Le prétendre serait insensé, et nous ne faisons à aucun de nos adversaires du *Bien public* l'injure de les croire capables de se repaître de semblables illusions, de s'imaginer qu'il dépend d'eux de montrer aux électeurs l'ennemi à combattre tantôt du côté de la *Liberté*, et tantôt du côté du *Confédéré*, pour que les électeurs se jettent indifféremment sur celle-là ou sur celui-ci.

Le *Bien public* fait donc l'école des recrues aux futurs bataillons de l'armée radicale renforcée. Ainsi devons-nous envisager l'avenir pour n'avoir pas à subir d'amères déceptions. Nous devons en prendre notre parti : il y en a et beaucoup, *dans le groupe* bienpublicard, qui auront la force de sortir de ce groupe parce qu'ils n'y trouveront pas la satisfaction de leurs sentiments, de leurs convictions conservatrices ; *le reste, en peu d'années, ira jus*qu'au radicalisme, qui se trouvera ainsi renforcé de 2,000 peut-être 3,000 électeurs. Encore une fois, tel est le terme final et fatal de la politique bienpublicarde. Les radicaux *ne s'y trompent pas, et c'est pour* cela qu'ils ont entouré de tant de fleurs le berceau du *Bien public*, et accompagné ses premiers pas de tant de sympathies.

NOUVELLES SUISSES

CAISSE DE RETRAITES. — La Compagnie de la S.-O. a décidé la création d'une Caisse de retraite pour les veuves et les enfants des agents ou pensionnaires décédés.

Tous les agents employés réguliers de la Compagnie percevant un traitement à l'année, mariés ou veufs, avec enfants âgés de moins de 18 ans, seront tenus de faire partie de l'institution. La Caisse sera alimentée par une retenue de traitement, qui ne pourra pas dépasser 1 1/2 0/0 ; par une subvention annuelle et invariable de 30,000 fr. de la part de la Compagnie ; par le produit de diverses attributions provenant du partage entre elle et la Caisse de secours des dons, legs, ventes d'épaves, amendes, etc., à déterminer.

Le minimum de la pension sera de 100 fr., quel que soit le traitement de l'agent décédé.

Avec la combinaison proposée, le fonctionnaire à 2000 fr. de traitement décédé après 20 ans de service, laisserait à sa veuve 400 fr., reversibles sur ses enfants jusqu'à l'âge de 18 ans.

Berne

Une exposition ornithologique, comprenant les oiseaux chanteurs et de basse-cour, aura lieu à Berne du 15 au 18 avril prochain, *dans les locaux des Sociétés de gymnastique*, à Berne.

Cette exposition n'a pas seulement pour but de réjouir les yeux et les oreilles par l'aspect des petits chanteurs ailés et des volailles de toute espèce, mais encore celui de donner des notions instructives sur l'éducation et la propagation des espèces utiles à l'économie domestique. A cette occasion, les volatiles pourront être achetés, mais pas emportés avant la fin de l'exposition.

Il est à désirer que l'intérêt des populations campagnards soit stimulé par ces efforts, tentés pour leur faire comprendre qu'il y a dans l'éducation des bêtes à plumes de quoi faire concurrence à l'élevage des volailles pratiqué en grand par nos voisins de France.

***

Dans sa dernière séance, le conseil communal de Berne a refusé de ratifier la convention passée entre une commission spé-

---

7 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

LES COMPAGNONS DU SILENCE

PAR

PAUL FÉVAL

PROLOGUE

LES SEPT ANNEAUX DE FER

III

SUR LA GRAND'ROUTE

Dans ce coupé, le vêturin, Battista Giubeti, répondait de son mieux aux questions de son mystérieux compagnon, *dont les manières lui* inspiraient une certaine frayeur. Par hasard, l'entretien roulait aussi sur le brigandage.

— Alors on s'entretient volontiers de Porporato sur ces routes ? disait Athol.

— On ne parle que de lui, Excellence, repartit le vêturin.

— Et que dit-on ?

— On dit qu'il est terrible et fort, plus brave et plus généreux qu'un lion !

— Bah ! murmura en souriant le jeune voyageur ; vous autres, Calabrais, vous dites cela de tous vos bandits !

— Depuis le temps de Rinaldini, qui n'était pas le fils d'un homme, reprit le vêturin avec une gravité convaincue, il n'y a pas eu dans toute l'Italie un cavalier pareil à Porporato !

— Est-ce qu'il est venu parfois dans ce pays ? demanda Athol négligemment.

— Seigneur, je ne l'ai jamais vu, répondit Battista, mais je ne puis dire qu'il n'y soit point venu. Vous savez mieux que moi ce qu'on donnerait à Naples à celui qui apporterait sa tête.

— Juste quarante mille ducats, répliqua le jeune voyageur.

Battista cligna de l'œil.

— C'est écrit, dit-il, sur les pancartes ; mais allez seulement au directoire de la police, et dites : « Combien me donnerait-on en sus de la prime si j'apportais la tête de Porporato ? »

— L'ami interrompit le chevalier, vous êtes un gaillard instruit dans les affaires... Est-il jeune, ce Porporato ?

— Tout jeune.

— Je voudrais pourtant bien savoir où il se tient, ne fût-ce que pour l'éviter.

— Seigneur, tout le royaume de Naples est son domaine ; il a levé des contributions sur le plateau des Abruzzes, et jusque dans les Etats de Notre Saint-Père, mais son château doit être plus près d'ici, puisque la chanson dit...

— Ah ! fit Athol en riant, il y a une chanson !

— Il y en a cent ! celle dont je vous parle ne se chante que depuis le dernier printemps.

A cet instant, la route formait comme la tangente de la demi-circonférence figurée par la côte.

— *Stop !* dit le chevalier d'Athol avec une inflexion de voix toute britannique ; l'ami, pourquoi ne m'appelles-tu plus milord ?

— Je vous appellerai comme vous voudrez, Excellence, répondit le vêturin en serrant le mors ; mais nous ne sommes pas encore à l'auberge, et vous ne trouverez point de maison avant le pont de la Brentola...

Il s'interrompit, et s'écria d'un ton de sincère admiration :

— San-Gennajo ! voilà un joli saut pour un gentilhomme !

Athol avait mit pied à terre, en effet, d'un seul bond, léger et gracieux. Quand Battista lui eut tendu sa petite valise, sur laquelle était roulé un vaste manteau, le jeune chevalier lui jeta une once d'or, le salua de la main, et se perdit incontinent parmi les roches.

— Ha ! *cervioli !* ha ! cria joyeusement le vêturin en touchant ses chevaux, tout chemin mène à Rome. Si ce joli cavalier veut suivre la plage jusqu'à Naples, il a le temps. Ha ! *caprioli !* ha !

On avait déjà perdu de vue le chevalier d'Athol, qui descendait à la grève en sautant de roche en roche. Les chevaux trottèrent vaillamment jusqu'au fond de la vallée. Ils s'arrêtèrent d'eux-mêmes au pont de la Brentola, qui était la halte obligée. Julien et sa sœur descendirent. Ils entrèrent dans l'auberge del Corpo-Santo, à quelque vingt pas de la route. Dans la salle basse il y avait un homme d'une cinquantaine d'années, à la physionomie honnête et douce, qui les attendait.

— Notre père Manuele ! s'écrièrent-ils à la fois.

L'homme ouvrit ses bras et les pressa tous les deux ensemble sur son cœur. Il avait des larmes dans les yeux.

— Mes enfants bien-aimés, leur dit-il, je n'ai pas réussi dans mon voyage. Les puissants ne se souviennent point de ceux qui sont morts, mais il nous reste une ressource, et nous saurons notre sort cette nuit.

— Qui nous dira notre sort ? demanda Julien.

— Si le dépôt qui est notre dernière arme avait été confié à un homme, je désespérerais, répondit Manuele, car je ne crois plus aux hommes...

— Qui donc a ce dépôt ?

— *La terre.*

Au dehors, Battista se préparait à donner la provende à ses chevaux. La tête du malade au bonnet de soie noire sortit de la portière. Il appela.

— Je suis à vous, répondit le vêturin qui versait le son de maïs dans le large plat de bois que lui avait apporté l'aubergiste du Corpo-Santo.

M. David prit un accent sévère.

— Ici, quand je parle ! commanda-t-il.

— Oh ! oh ! fit Battista ; Votre Excellence est bien pressée !

— Mon Excellence voyage pour le Charbon et le Fer...

Battista ôta sur-le-champ son bonnet, et dit tout bas :

ciale et l'agent de la Berne-Land-Company, concernant la construction du réseau bernois de tramways. Le conseil a trouvé que la *ville serait obligée de fournir* un subside annuel beaucoup trop considérable. La réalisation du projet est ainsi renvoyée à un temps peut-être très éloigné.

Zurich

Dans la nuit de vendredi à samedi entre 9 et 11 heures, des voleurs ont commis un vol avec effraction fort audacieux dans le bâtiment de *Selnau, occupé par les* autorités judiciaires et de police du district de Zurich.

Les malfaiteurs paraissent s'être tenus *cachés dans quelque partie de l'édifice* jusqu'au moment où, vendredi, tous les fonctionnaires et employés ont quitté leurs bureaux. Lorsque le gardien des individus détenus en prison entra vers 11 heures du soir dans la cour, il constata qu'un battant extérieur d'une fenêtre double au rez-de-chaussée était ouvert *ainsi que la fenêtre* intérieure.

En entrant, il constata qu'au rez-de-chaussée les portes des chambres occupées par les quatre adjoints de la préfecture, et à l'étage supérieur celle des *bureaux du* greffier du tribunal et du réviseur des comptes, *ainsi* que les six pupitres de ces divers fonctionnaires avaient été ouverts par effraction et que toutes leurs petites caisses, qui devaient contenir ensemble un *millier* de francs, étaient vides ; les voleurs s'étaient *attaqués* aussi au coffre fort du tribunal, mais sans succès ; ils se sont très probablement enfuis par la fenêtre trouvée ouverte. Lorsque *les gardiens de la loi revinrent à* leur poste le samedi matin, leur surprise fut *grande. Comme tous les adjoints à la préfecture* étaient volés, aucun d'eux n'a pu faire l'enquête et il a fallu désigner un juge d'instruction spécial dans la personne de M. Bollier, lieutenant de gendarmerie.

***

La taxe d'assurance sur les bâtiments s'est élevée de 15 *millions en 1881 et se* monte à présent à 660 millions, dont 16 pour des bâtiments de l'Etat.

Bâle-Ville

On s'occupe depuis près de quinze ans de la question de l'assurance mutuelle obligatoire *de certaines classes de la population*. M. G. Bischoff, qui avait le premier soulevé la question par une motion individuelle et qui avait fait, avec feu M. A Christ, les études préparatoires, s'est retiré, en 1881, des affaires sans *avoir vu la terre promise*. Toutefois, un projet de loi avait été enfin élaboré par les soins d'une commission spéciale présidée par M. P. Speiser. Ce projet a joué même un certain rôle dans les élections générales de *1881*. Au lieu de l'assurance mutuelle des ouvriers et des domes*tiques à garantir en entier et à payer de* moitié par les patrons, on faisait miroiter aux yeux du peuple une assurance mutuelle obligatoire générale à payer on ne sait pas trop bien par qui. Lorsqu'au mois d'octobre *dernier le projet du* conseil d'Etat vint à être discuté, les radicaux se rappelèrent les *promesses* faites au peuple ; un des politiciens de ce parti s'aventura même à parler des voies et moyens et à articuler des chiffres ; *puis*, lorsque le projet eut été renvoyé à une commission, il écrivit une espèce de roman sur la question.

Selon ce factum, une cotisation de cinq *francs par tête et par an serait* suffisante pour payer soit le médecin et le pharmacien, soit l'hôpital, et même les journées de travail perdues à ceux qui en feraient la demande ; en outre, les pères de famille ne paieraient que 2 fr. 50 *pour les enfants* au-dessous de quinze ans. Ce serait l'assurance pour rien.

L'auteur de ce beau projet avait bien une idée vague de l'insuffisance de la cotisation proposée ; il y remédiait en supposant *que* la population riche, forcée de contribuer à une assurance dont elle n'avait nul besoin, serait assez débonnaire pour prendre à elle toutes les charges et pour négliger tout le *profit de l'institution et que le nombre de* ces gens bénévoles serait au moins égal à la *cinquième partie* de la population entière. Il supposait encore que, la garantie des patrons écartée, les ouvriers n'en continueraient pas moins à payer avec une régularité parfaite.

Toute cette fantasmagorie vient de s'évanouir. Une sous-commission ayant été chargée par la grande commission de certains travaux statistiques vient de lui présenter son rapport. On y constate que ce sera *bien une prime de douze francs* que chacun aura à payer et que, si l'on fait entrer dans l'association les enfants, il y a lieu plutôt à une surtaxe qu'à une remise ; enfin qu'à ce taux il ne saurait être question de bonification pour *les journées de travail perdues* pour cause de maladie. Et notez que deux des trois membres de cette sous-commission sont des radicaux pur sang.

***

Samedi soir la Société d'histoire naturelle avait invité le public à une séance publique au Bernoullianum, pour célébrer la mémoire de Daniel Bernoulli, né à Grœningen en *1700*, et mort à *Bâle le 17 mars 1782*. M. Fr. Burckhardt rappela les traits principaux de la vie de ce savant et M. E. Hagenbach entra dans quelques détails relativement au principe de la conservation de l'énergie trouvé par Daniel *Bernoulli* et *mis en lu*mière dans son traité d'hydraulique dynamique, principe fécond qui est toujours à la base de la physique contemporaine et qui est loin encore d'avoir donné tout ce qu'il *contient de conséquences*.

Tessin

L'ouverture officielle et définitive du chemin *de fer par le Monte-Cenere* est fixée au lundi de Pâques, 10 avril.

***

La ligne du Monte Cenere, voie ferrée qui traverse le canton du Tessinet le relie aux lignes italiennes, a été *inaugurée* dimanche. C'est la première fois que *la locomotive* a parcouru dans toute sa longueur le territoire tessinois. La *Libertà, journal conservateur*, salue en ces termes l'ouverture de la ligne :

« Et maintenant voilé, *ô cheval noir* (caval *nero, comme le peuple tessinois* l'a nommé dans son pittoresque langage), vole sur les flancs du Cenere, fais retentir du bruit de tes sabots de métal les antres et les cavernes de ces monts ; secoue la crinière de myrthe et de *lierre tout le long* du Vedeggio ; lance dans les airs de tes narines enflammées, d'épaisses bouffées de ton haleine puissante, des gerbes de rouges étincelles ; salue de tes hennissements joyeux les populations en fête accourues sur ton passage. Vole, vole, *ô caval nero*, porte le bruit de nos salutations à la gentille reine du Ceresio, et dis-lui que les haines politiques seront impuissantes à diviser plus longtemps les âmes de ceux que Dieu a créés pour être frères ! »

Vaud

Le produit des forêts de la commune de Lausanne s'élève, pour l'année 1881, à la somme de 177,000 fr. Le prix moyen du stère a été de 10 fr.

***

Le *Peuple*, journal radical d'Yverdon, s'est permis de dire que MM. Vautier, fabri*cant à Grandson, avaient menacé de mettre* à la porte ceux de leurs ouvriers qui ne *voteraient pas pour* M. Ernest Vautier, élu, le 5 mars, député du cercle de Grandson.

« L'organe des démocrates du Nord » s'est attiré la protestation suivante signée de tous les ouvriers de la fabrique :

« *Nous soussignés, tous ouvriers chez* Messieurs VAUTIER frères, à Grandson, nous nous faisons *un devoir* de protester énergiquement, pour ce qui nous concerne, contre l'article provenant de Grandson, publié dans *le Peuple du 14 courant, et déclarons avoir* toujours été laissés parfaitement libres de voter pour qui bon nous semblait, ce qui nous a du reste été répété catégoriquement avant les dernières élections. Nous déclarons également n'avoir subi *aucune influence* de la part de Messieurs Vautier frères, et n'avoir entendu proférer aucune menace de nous voir *couper les vivres* si nous ne votions pas pour tel ou tel. »

Neuchâtel

Le *Département de l'Intérieur a élaboré* un projet de règlement sur la vente des substances vénéneuses et leur emploi dans l'industrie.

Quiconque, en dehors des pharmaciens régulièrement autorisés, voudra faire le commerce d'une ou de plusieurs des substances vénéneuses comprises dans les deux tableaux annexés au règlement, devra en faire la demande par écrit au Département de l'Intérieur.

Après s'être assuré que toutes les pré*cautions nécessaires pour prévenir des ac*cidents seront observées, le Département de l'Intérieur accordera l'autorisation demandée et le postulant sera *inscrit à la Préfec*ture sur un registre spécial.

Les chimistes manufacturiers et industriels employant dans leur industrie une ou *plusieurs des substances vénéneuses énumé*rées dans les deux tableaux, sont tenus d'en faire la déclaration au préfet de leur district. Le *préfet inscrira leur nom* et leur domicile sur le registre spécial et leur délivrera un livret sur lequel ils devront consigner exactement tous les achats de substances vénéneuses qu'ils pourront effectuer.

Toute vente de substances vénéneuses sera inscrite sur un registre spécial, coté et paraphé par la Préfecture.

Toutes les substances vénéneuses sortant d'une pharmacie, d'une droguerie ou d'une fabrique de *produits chimiques seront re*vêtues d'une étiquette de couleur *orange*, portant très lisiblement le nom de la substance.

Viennent d'autres dispositions de moindre importance.

Les contraventions au règlement seront punies des peines prévues à l'article 21 de la Loi sur la police sanitaire, sans préjudice des poursuites criminelles ou correctionnelles dans les cas plus graves.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

Lettres de Paris

(*Correspondance particulière de la* Liberté.)

Paris, 21 mars.

Il court toutes sortes de bruits sur les motifs réels de l'ajournement de la nomination de la commission du budget. On croit *généralement qu'il s'agit de permettre la* conclusion d'arrangements entre les groupes. Une rumeur très accréditée veut que Gambetta ait fait offrir au gouvernement non seulement de ne pas poser sa candida*ture à la commission, mais de ne pas ac*cepter une élection « spontanée », sous la seule condition que l'on laisserait M. Rouvier d'abord être élu commissaire, puis être nommé président de la commission du budget. *Hier, au Palais Bourbon, M. Rouvier a* eu plusieurs entretiens prolongés avec M. Léon Say.

Il y a des intrigues engagées entre le ministère et les groupes parlementaires, entre ces divers *groupes et les familiers de* Gambetta. Il est donc impossible de prévoir ce qui sortira de cet imbroglio.

Les délibérations de la gauche radicale sur le projet budgétaire n'ont eu aucun caractère *collectif* ; on ne *saurait donc préjuger* relativement aux votes des membres de ce groupe. J'apprends au contraire que l'attitude résolue de M. Léon Say et les embarras financiers qu'occasionnerait le rejet du projet budgétaire rallient de nombreux adhérents au ministère. Si celui-ci fait preuve d'énergie, il serait possible que le ministre des finances sortît victorieux de cette lutte contre les tendances financières de la majorité.

On a prétendu que le remplacement de *M. Léon Say par M. Wilson était dans l'ar*rière-pensée du président du conseil et des *membres qui avaient l'intention de dégager* leur sort de celui du ministre des finances. Cette rumeur opportuniste est si peu fon*dée que M. Wilson et ses amis ont décidé* les membres de l'Union démocratique à accepter tel quel le projet budgétaire du gouvernement ! Mais il ne faut pas s'y *fier*.

La décision prise par la commission des *chemins de fer, d'entendre les explications* du ministre des finances, M. Varroy, a été considérée comme un heureux symptôme de conciliation et d'apaisement. La commission serait disposée à prendre en considération les propositions du ministre des finances. Voici maintenant des officieux qui prétendent que, malgré les efforts des opportunistes pour rompre l'entente entre les membres du cabinet, l'accord le plus complet persisterait au sujet *du projet budgétaire*.

On a dit que quatre membres du cabinet, MM. Humbert, Jauréguiberry, de Mahy et Léon Say étaient décidés à se retirer si la majorité n'acceptait pas la solution *finan*cière proposée par le cabinet.

Or, M. de Freycinet déclarait, hier, à un de ses amis, qu'il ne consentirait jamais à une dislocation partielle, le cabinet ayant

---

— « Le fer est fort et le charbon est noir. »

— « Il y a quelque chose de plus fort que le fer, » prononça M. David en lui tendant la main.

— « C'est la foi, » répondit le véturin qui sentit les doigts du voyageur tracer une double croix sous sa paume.

— « Il y a quelque *chose de plus noir que le* charbon. »

— « *C'est la conscience du traître...* » Votre Excellence peut commander.

— A la bonne heure ! Tu feras manger et boire tes chevaux de l'autre côté de la montagne. Je suis pressé.

Battista remit sans répliquer le repas de ses chevaux dans le sac de toile qui leur servait de *garde-manger*.

— Ohé ! Pietro ! cria-t-il.

L'aubergiste, maigre et jaune personnage qui semblait avoir *accaparé* toute la malaria du pays, se montra sur le seuil de son osteria. Toutes les portes étaient fermées, et ce monastère, grand comme un village, semblait une maison abandonnée. Battista se retourna pour demander :

— Est-ce ici ?

— Va toujours, répondit M. David.

A un demi-mille de là, sur le versant de la montagne, il y avait un lieu désert. *M. David ordonna d'arrêter et descendit*, tenant sous son bras son manteau.

— L'ami, dit-il, souviens-toi de ce que je te *commande* au nom du charbon et du fer ; si l'inspecteur t'interroge au sujet du nombre de voyageurs que tu as pris à Palmi, tu diras : « Deux hommes et une jeune fille. »

— Mais... voulut objecter Battista.

M. David lui mit sous le nez son doigt médius où il y avait un anneau d'acier bruni.

— Cela me suffit, Excellence, dit Battista d'un ton de soumission effrayée.

M. David tourna le dos. Battista remonta sur son siège.

— Ha ! *Colombi !* ha ! cria-t-il à ses chevaux. *Puis*, causant avec lui-même :

— C'est le jour ! il en pleut, des anneaux du *Silence !*

A trois ou quatre cents pas de la route commençait une ravine qui allait en sens contraire du Martorello ; les tremblements de terre ont laissé *partout de ces sillons dans le pays*. M. David siffla doucement en arrivant près d'un monticule où les cactus mêlaient leurs tiges serpen*tantes et difformes. Un sifflet pareil* lui répondit, sortant du tumulus, où les tiges d'aloès et de cactus s'écartèrent, et la plume d'un chapeau *calabrais se montra*.

— Entrez, seigneur, dit une grosse voix ; vous êtes arrivé le premier.

Le monticule était *une loge de contrebandier*.

— Combien de carabines ici ? demanda M. David, épuisé par les quelques pas qu'il venait de faire.

— Onze, lui fut-il répondu ; et l'on attend le capitaine.

David se laissa tomber sur un siège.

— Les Doria, dit-il, le comte Lorédan et sa sœur, sont partis de Messine ce matin. Leur escorte est de quatre valets armés et de quatre gendarmes... Voilà les renseignements pour le capitaine.

Cependant la carozza du véturin de Monteleone, allégée qu'elle était maintenant de toute sa charge, *marchait à souhait*. Des pensées joyeuses venaient à notre ami Battista. Il songeait à sa femme, qui l'attendait en surveillant *la soupe au macaroni*.

— Ha ! *Colombelli !* ha ! ha !

Tout à coup, au détour de la route, un homme apparut. C'était un personnage de très grande taille avec un manteau brun rejeté sur l'épaule. Il avait la carabine en bandoulière et la plume au chapeau. Le pauvre Battista eut l'idée de tourner bride, mais l'homme au manteau emboucha un petit cor d'argent qui pendait à son cou, et sonna un appel qui fit tressaillir le véturin.

— Et de trois ! murmura-t-il.

Il mit ses bêtes au pas. L'homme au manteau, tout en s'avançant, entonna une fanfare dont le motif était le chant de Fioravente : *Amici, alliegre andiamo alla pena !*

— Bon ! bon ! grommela le véturin ; Votre Seigneurie veut-elle monter ?

— Combien avais-tu de voyageurs dans ta caro zza, l'ami ? demanda l'homme au manteau.

— Trois, répondit le véturin.

— Comment faits ?

— Deux jeunes hommes et une jeune fille.

— Ah ! ha ! s'écria l'inconnu en riant ; on t'a fait promettre de ne rien dire. Le vieux David n'aime pas à laisser de piste derrière lui. Est-ce *cela ?*

— Je ne vous comprends pas, Excellence, repartit Battista.

— Non ? et si je t'ouvrais l'intelligence avec ceci, mon camarade ?

Il ramena en avant sa carabine.

— Ah ! monseigneur, s'écria Battista, ayez pitié de moi !

L'inconnu éclata de rire. C'était un homme de cinq pieds huit pouces pour le moins, et bâti en Hercule.

— Voilà ! reprit-il ; moi je n'ai pas besoin de montrer mon anneau de fer. Mais sois en paix, mon camarade : je sais d'où vient le pèlerin ; il arrive en droite ligne de l'hôpital et il y retournera...

Il tendit la main à Battista qui était encore tout tremblant.

— Je ne fais point de croix sous la paume, moi, dit-il ; je ne parle ni du fer, ni de la foi, ni du charbon, ni de la conscience des coquins. Je prends la main d'un bon luron et je la serre un petit peu...

Battista poussa un cri de de douleur, tant la pression fut violente. Le géant eut encore son gros rire.

(A suivre.)

été fondé sur un programme commun. Mais personne ne croit à la parole de M. de Freycinet.

A travers les mille intrigues qui se nouent, dans les coulisses parlementaires, et qui ont pour mobiles inavouables des intérêts financiers personnels ou des cabales de « petite Eglise », ainsi que les caractérisent M. Jules Simon, on commence à démêler la vérité.

Déjà un député de l'Union républicaine affirme hautement que le président du conseil a jeté les yeux sur un nouveau ministre des finances. Ce futur ministre caressé, en rêve, par M. de Freycinet, n'est autre que M. Wilson, l'adversaire résolu des financiers opportunistes.

Cette insinuation, dont nous ne pouvons contrôler l'authenticité, n'explique-t-elle pas suffisamment la résolution prise par Gambetta de ne pas poser sa candidature à la présidence du budget, afin de ne point faire une opposition ouverte au projet budgétaire du cabinet et partant de ne point favoriser l'avènement de M. Wilson, tout prêt à recueillir la succession de M. Léon Say ?

Le citoyen Louis Blanc est revenu à la Chambre. Bien qu'on le dise remis de sa maladie, sa faiblesse paraît extrême. Il ne peut marcher qu'en s'appuyant sur deux amis et il paraît fort douteux qu'il puisse éviter une prochaine rechute.

P.-S. — Hier soir, sont arrivés au ministère des affaires étrangères des nouvelles inquiétantes au sujet de complications diplomatiques suscitées par les agissements de la Turquie en Egypte et en Tunisie. On parle même d'une initiative que prendrait le cabinet de Berlin pour le règlement international de ces deux questions intéressant spécialement la France.

D'autre part, le général Forgemol à peine de retour en Tunisie, télégraphie au ministère de la guerre qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques pour réprimer de nouvelles insurrections dont le foyer est en Tripolitaine.

Cette expédition tunisienne paraît entrer dans la phase la plus grave.

ITALIE

Connaissez vous la lettre éminemment « pittoresque » de Garibaldi à son ami Léo Taxil, directeur de l'*Anticlérical*. La voici dans toute sa beauté.

« Naples, 9 mars.

« Mon très cher Léo Taxil,

« C'est fini, votre République à calotte ne trompera plus personne. L'amour et la vénération que j'avais pour elle se sont changés en mépris.

« Votre guerre tunisienne est une honte. Si le gouvernement italien commettait la bassesse de reconnaître le fait accompli il serait bien méprisable, de même que lâche serait la nation qui tolérerait un gouvernement pareil.

« Vos fameux généraux, qui se sont laissé mettre en gage par les Prussiens dans des wagons à bestiaux, et emmener en Allemagne après avoir abandonné à l'ennemi un demi-million de vaillants soldats, font aujourd'hui les rodomonts contre les faibles et innocentes populations de la Tunisie, qui ne leur doivent rien et ne les ont offensés en aucune manière.

« Vous connaissez les dépêches qui annoncent : Le général en chef a livré bataille ; le tel général a fait une brillante razzia ; il a détruit trois villages, abattu mille dattiers, volé deux cents bœufs, séquestré deux mille poules, etc., etc. Si l'on avait l'imprudence d'insérer ces télégrammes dans la belle histoire de la France, il faudrait les en balayer avec un balai de cuisine trempé dans la fange. « G. GARIBALDI. »

SERBIE

Contrairement aux assertions de certains journaux, il est inexact que la démission de cinquante-deux députés serbes se rattache, même d'une manière indirecte, à la proclamation de la monarchie.

La vérité est que cette démission a été motivée par des raisons de procédure parlementaire. Les cinquante-deux députés en question ayant voulu imposer au ministère l'obligation de répondre dans les vingt-quatre heures à une interpellation sur la situation financière, le ministre a refusé d'obéir à cette sorte de sommation, et c'est alors que les cinquante-deux députés ont déposé leur mandat.

TUNISIE

Le correspondant particulier du *Temps* lui envoie la dépêche suivante :

« Tunis, 18 mars, 5 h. 40 soir.

« L'audace des maraudeurs croît chaque jour. Des Bédouins ont arrêté une petite caravane aux portes de Tunis, et l'ont dévalisée sur la route de Hammalif. D'autres, du côté de Djédeida, ont pillé des douars. La nécessité d'une police pour la ville et d'une gendarmerie pour les campagnes devient urgente. Le besoin de l'organisation d'une municipalité se fait sentir pour la propreté de la ville pendant l'été et durant les fortes chaleurs. Des étrangers me faisaient remarquer l'état de délabrement de la Casba, dans laquelle sont casernées nos troupes, et se montraient étonnés de voir que nous ne l'ayons pas mise en état de défense, et que nous n'y ayons pas fait la moindre réparation ; cependant, ce serait peut-être prudent pour bien des motifs.

« Voici les dernières nouvelles reçues de Tripoli que je vous garantis comme venant de source absolument certaine :

« Les gens d'Ali-ben-Kalifa viennent à Tripoli vendre ouvertement des bestiaux de toutes sortes, appartenant au tribus tunisiennes, et même des animaux volés au bey de Tunis. Notre consul général a adressé ses protestations au gouverneur. Mais quand on ne les vend pas au marché, on va les vendre plus loin. Tripoli est rempli de réfugiés tunisiens dont les chefs disent ouvertement attendre un ordre du sultan pour marcher avec les troupes turques. Les excitations continuent. On a inauguré une nouvelle batterie à l'entrée du port. Toutes les troupes, musique en tête, ont assisté à la cérémonie, ainsi que le pacha et les autorités. On a fait des cérémonies religieuses en souhaitant que les canons écrasent et détruisent les Giaours et les Français en particulier. »

CHRONIQUE RELIGIEUSE

Les Journaux et les Livres

Mgr Isoard, évêque d'Annecy, vient d'adresser au clergé et aux fidèles de son diocèse une Lettre pastorale qui a pour sujet : *La lecture des Journaux et des Livres*. Voici quelques uns des conseils pratiques du zélé prélat :

« Qu'allons-nous donc faire en présence de cette multitude de livres, de brochures et de journaux ? Mais, ce que nous faisons tous les jours à l'égard des hommes au milieu de qui il nous faut vivre. Nous choisissons entre eux tous. Nous recherchons les uns, nous fuyons les autres. Nous aimons à être vus avec ceux dont la réputation est bonne, et nous ressentons de la honte lorsqu'on nous aperçoit dans la compagnie de ceux dont la réputation est mauvaise ou seulement douteuse. Si donc nous fuyons l'homme qui ne passe point pour être ce que nous voulons être nous mêmes, c'est-à-dire honnêtes et bons chrétiens, nous allons fuir également ce que cet homme a écrit : car, ce qu'il a écrit, c'est ce qu'il pense, c'est ce qu'il est, c'est lui-même.

« Voilà, évidemment, ce que tous les chrétiens doivent faire, — et voilà ce que beaucoup d'entre les chrétiens ne font pas.

« Bien au contraire, ils lisent indifféremment tout ce qui se présente. Ils lisent tout ce qu'on leur prête ; ils achètent tout ce qui se trouve à l'étalage d'un libraire ou au fond de la balle d'un colporteur. Ils ne disent point : Avant d'accepter, avant d'acheter, sachons un peu ce que peut valoir cet ouvrage et comment parle ordinairement ce journal ; — non, aucune hésitation, aucune question : tout ce qui est imprimé leur convient.

« Imaginons cependant que ces mêmes chrétiens arrivent dans une contrée où ils savent qu'il y a des fruits qui empoisonnent ceux qui les mangent, ou même qui respirent seulement leur parfum ; ils viennent de débarquer aux Indes ou dans l'Amérique du Sud. Est-ce qu'ils vont cueillir tous les fruits qu'ils verront pendant aux arbres, à la hauteur de leurs mains ? Est-ce qu'ils accepteront, est-ce qu'ils porteront à leur bouche les fruits qui leur seront offerts par d'autres Européens ne connaissant pas ces contrées mieux qu'ils ne les connaissent eux-mêmes ? Mais ils s'en garderont bien ! On leur a dit : Il y a là-bas des fruits qui donnent la mort : — c'est assez ; ils prennent toutes les précautions possibles avant d'en toucher un seul.

« Eh bien ! à côté des lectures qui font vivre, il y a des lectures qui tuent, qui ôtent l'honneur, la vertu, la foi : et ces chrétiens les prennent toutes au hasard ! Ils prennent le poison de l'âme aussi tranquillement que ce qui la nourrit et lui donne la vie !...

« La raison de cette conduite inconséquente, folle, est tout en ceci : on veut se tromper soi-même.

« Telle lecture est intéressante ; elle distrait, elle passionne. Pour s'y livrer sans remords de conscience, on se dit qu'elle ne cause aucun mal. — Je lis de mauvais livres, je n'en suis pas plus mauvais ; par conséquent, je continuera à en lire. — C'est ainsi que pensent et que parlent beaucoup de ceux à qui j'écris en ce moment.

« Vous dites donc, mes chers frères, que l'on peut faire une lecture mauvaise sans en éprouver aucun mauvais effet. Regardons ensemble, et de près, comment les ectures agissent sur notre esprit.

« Un fait est raconté qui est triste ; les réflexions qui l'accompagnent sont tristes, amères : n'est-il pas vrai que vous voilà vous-mêmes tristes pour quelques instants et, quelquefois, pour toute une journée ? Ce que vous venez de lire est, au contraire, plein de faits singuliers, d'actions ridicules, de paroles naïves : n'est-il pas vrai que vous voilà portés au rire et à la gaieté pour un certain temps ? que, si vous avez lu des choses propres à effrayer, vous restez sous une impression de terreur qui vous fait souffrir et que vous cherchez à écarter, à effacer ?

« La lecture produit donc chez tous les hommes des effets certains ; elle leur cause des impressions auxquelles ils ne peuvent pas se soustraire. Aussi, lorsqu'un auteur écrit tel article ou tel livre, il sait très bien qu'il devient le maître de ceux qui seront ses lecteurs, qu'il les forcera à être tristes ou gais, abattus ou pleins de courage...

« Il y a une chose qui vous fait illusion, qui vous aide à vous tromper vous-mêmes : c'est que vous n'avez point tout de suite le sentiment du grand mal, des grands ravages qui viennent de se faire dans votre âme. Comme vous remplissez toujours vos devoirs extérieurs de religion, vous essayez de vous persuader qu'il n'y a rien qui soit changé en vous. Mais, dites-moi ! vous avez vu bien des fois, trop souvent, de ces pauvres malades qui disent à ceux qui les plaignent : Ce n'est rien ; le printemps me guérira. — Vous savez qu'ils ne guériront pas, que leur mort est prochaine ; cependant, vous parlez comme ils le font eux-mêmes ; vous dites avec eux : Le printemps amènera la guérison. — C'est bien là l'histoire des chrétiens qui font de mauvaises lectures. Ils se croient encore très honnêtes, et cependant, à la première occasion, ils tomberont dans le désordre. Ils remplissent leurs devoirs extérieurs de religion, et, malgré ces bonnes apparences, à la première menace qui leur sera faite, à la première raillerie qu'il leur faudra essuyer, ils abandonneront la cause de Dieu et exposeront leur âme à la damnation. »

CANTON DE FRIBOURG

Ce matin, l'office annoncé en l'honneur du B. Nicolas de Flüe a été célébré à Notre-Dame devant un grand concours de fidèles.

Les sections fribourgeoises de la Société catholique des *Etudiants suisses* étaient aussi présentes avec leur riche drapeau et leurs insignes, pour honorer, comme les membres du Pius-Verein, le patron de leur association.

M. l'abbé Thomas, Rd chanoine de Notre-Dame, a chanté l'office, avec diacre et sous-diacre. La Société de Sainte-Cécile, avec son dévoué directeur M. Armin Sidler, a bien voulu prêter son concours musical à cette belle cérémonie.

Le sermon de circonstance a été prononcé par M. le Rd chanoine Schorderet. Commentant le texte de saint Paul : *Fondamentum enim aliud nems potest ponere*, le prédicateur a exposé cette doctrine avec une grande largeur de vues et une clarté remarquable. A la lumière des enseignements de l'Eglise, de l'Evangile et des saints Docteurs, l'orateur sacré, interrogeant l'état des individus, des familles et de la société dans le monde actuel, a fait voir l'étendue des périls qui nous entourent et que Sa Sainteté Léon XIII, dans une récente Encyclique, vient de signaler au monde avec une vigueur et une insistance qui est un véritable cri d'alarme.

Il montre que tous les maux de la société et les dangers de l'heure présente proviennent de l'oubli de la sublime destinée pour laquelle l'homme est placé ici-bas. Jésus-Christ, qui est et doit être au sommet, au centre et à la base de toutes choses, est ignoré d'un grand nombre ; la famille, composée d'individus qui oublient le but de leur vie, leur dignité future d'héritiers de Dieu et de cohéritiers de Jésus-Christ, la famille perd cette unité qui faisait sa force et qui avait sa source dans les bénédictions de Dieu attirées par les prières en commun, par la fidélité du père, de la mère, des enfants, à remplir réciproquement leur sublime mission. Quand la famille n'est plus chrétienne, comment la société le serait-elle ? De là cette universelle conspiration des peuples modernes à rejeter Jésus-Christ ; de là cette effrayante apostasie des temps actuels, se traduisant par le retour des idées et des mœurs païennes et s'affichant même dans les lois et les assemblées souveraines par l'athéisme officiel.

Voilà le péril de cette époque, péril immense qui fait penser aux paroles de Jésus-Christ sur la fin des temps : croyez-vous que le Fils de l'Homme, en revenant sur la terre, y retrouve encore un peu de foi !

Mais du péril même nous devons tirer des motifs d'espérance. « Quand Dieu veut prouver qu'un ouvrage est tout de sa main, il réduit tout à l'impuissance et au désespoir... puis il agit. » Or, quel ouvrage est plus le sien que celui de l'Eglise, ce chef-d'œuvre de Jésus-Christ ! A travers les ténèbres les plus épaisses, à travers cette nuit profonde et ces ombres de l'erreur qui descendent sur le monde actuel, l'âme du chrétien n'a qu'à regarder au delà du temps et de l'espace, à se jeter dans la lumière de Jésus-Christ pour découvrir derrière les nuages l'horizon de ses espérances.

Le Fils de Dieu réside ici-bas dans son Eglise, dans son immortel Vicaire. C'est donc l'Eglise qui est la gardienne de l'espérance contre tous les périls qui peuvent menacer ses enfants ; le successeur de Pierre veille, et si Jésus-Christ paraît dormir, c'est pour commander bientôt aux flots déchaînés ; une parole de lui peut rendre la paix et la sérénité.

Que les individus, les familles et la société retournent donc à Jésus Christ et les nations cesseront de se dissoudre entre les deux nihilismes qui les étreignent aujourd'hui à l'Orient et à l'Occident. Au milieu du naufrage qui menace d'engloutir toutes les sociétés, remercions Dieu d'avoir si miséricordieusement gardé ce petit pays qui a pour protecteur le B. Nicolas de Flüe et le B. P. Canisius.

Ces associations catholiques, cette institution de la presse catholique, ces luttes généreuses pour maintenir les traditions de foi dans l'éducation et la vie publique, cet accord de l'autorité religieuse et de l'autorité civile, n'est-ce pas en quelque sorte l'application anticipée du magnifique programme de défense religieuse exposé dans la dernière Encyclique du Saint-Père ?

En terminant, l'orateur montre comment le Bienheureux Nicolas de Flüe a réalisé dans sa vie cette triple sanctification de l'individu, de la famille et de la société.

DIMANCHE 26 MARS

DIMANCHE DE LA PASSION

Eglise du Collège.

FÊTE TITULAIRE DE LA CONGRÉGATION DE LA BONNE-MORT

1 h. Vêpres, suivies du sermon par Sa Grandeur Mgr Cosandey et de la Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Le produit de la collecte qui sera faite en ce jour, pendant la cérémonie, est pour l'*Œuvre des Aspirants au Sacerdoce*.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TUNIS, 22 mars.

Les troubles du sud de la Régence se réduisent à quelques razzias effectués par la tribu des Hammama, limitrophe de la Tripolitaine, contre les tribus soumises, lesquelles se sont unies maintenant pour faire une résistance vigoureuse.

CHRONIQUE & FAITS DIVERS

LA MÉDITERRANÉE EN BALLON. — On sait qu'en réalité il s'en est fallu de peu que le colonel Brine vît réussir sa tentative de la traversée de la Manche. Un des membres de la Société d'expérience aérostatique, M. Jovis, a rêvé mieux. Sa fibre patriotique a

vibré et il a juré de faire rager la vieille Angleterre : il tente la traversée de la Méditerranée. Il se dit que « la traversée de la « Méditerranée — si elle pouvait avoir lieu « — ferait faire, immédiatement, un pas « énorme à l'aérostation. Elle galvaniserait « les masses qui, en présence du résultat ac- « compli, ne marchanderaient plus désor- « mais leur concours aux tentatives scienti- « fiques, en dehors de tout patronnage offi- « ciel. »

Le projet de M. Jovis est fondé sur des données scientifiques et des calculs très sérieux sur la direction des courants, qui ont été faits par lui et par M. Yon. La réussite est possible, se dit M. Jovis, cela me suffit. *All right!*

Son aérostat sera un ballon sphérique, de cinq mille mètres cubes, avec poche à air à mouvement expirateur et aspirateur en forme de cône renversé et frein aéronautique. Le côté le plus saillant, c'est que le problème du maintien de la même quantité de gaz dans le ballon serait résolu par des manœuvres spéciales, rendant le ballon captif pendant la nuit au moyen d'un cône-ancre.

On partira à dix de Marseille. Le voyage pourra être fait en vingt-quatre heures, mais toutes les dispositions seront prises pour qu'on puisse aller plus de huit jours.

—

UNE IMPÉRATRICE EN OMNIBUS. — Nous lisons dans le *Clairon* de Paris :

« Anecdote absolument authentique, dont l'héroïne n'est autre que l'impératrice d'Autriche (qui a fait un voyage à Paris ces derniers jours).

« La veille de son départ, la souveraine faisait à pied une promenade *matinale, lorsqu'en* apercevant le grand omnibus à cinq chevaux, qui remonte les Champs-Elysées, la fantaisie lui vint d'y monter.

« A peine installée, le conducteur lui fait le signe habituel, témoignant du désir qu'il avait d'empocher les six sous de la voyageuse.

« L'impératrice, qui a vu le signe du brave homme, lui glisse discrètement un Louis dans la main.

« Le conducteur prend le louis, le met entre *ses lèvres et fait signe qu'il n'a pas de* monnaie.

« Geste de l'impératrice, indiquant qu'elle n'en attend pas.

« Je vous laisse à juger de l'ébahissement *des voyageurs. Mais plus ahuri que les au*tres le conducteur resta quelques instants sans placer un mot. Enfin, redevenu maître de lui, et tendant un petit papier à la souveraine :

« — *Au moins, madame, dit-il d'une* voix entrecoupée, prenez cette correspondance.

« Nous le répétons, l'anecdote est authentique. »

—

CE QUE COUTE ET CE QUE PRODUIT LE PETIT VERRE. — Si vous voulez savoir, écrit *le Courrier de San-Francisco,* les sacrifices que coûte l'alcoolisme à un grand pays, consultez la statistique publiée dans le *New Médical Journal,* par le docteur Marmot.

Il vous dira que, en dix années, l'alcool a imposé aux États-Unis une dépense directe de 600,000,000 de dollars, qu'il a causé une dépense indirecte de pareille somme, qu'il a fourni 100,000 orphelins *aux asiles, qu'il a fait mettre* en prison et dans les work-houses 158,000 individus, qu'il a déterminé 10,000 suicides, qu'il a causé par incendie ou violence la perte d'au moins 10,000,000 de dollars, et qu'il a fait 200,000 veuves et 1,000,000 d'orphelins.

Ce bilan se passe de commentaires.

M. SOUSSENS Rédacteur.

A VENDRE

Une maison située dans un des meilleurs quartiers de la ville, possédant deux appartements, boulangerie et magasin.

S'adresser pour tous renseignements à **Mr. Ed. Techtermann,** agent d'affaires à **Fribourg.** (155) H 178 E.

LA FÉDÉRATION

Compagnie d'assurance sur la vie

A LUCERNE

Assurances pour la vie entière.
Assurances temporaires.
Assurances de survie.
Assurances mixtes.
Assurances à terme fixe.
Rentes viagères.
Caisse ecclésiastique.

Pour le canton de Fribourg les affaires sont traitées par l'agent cantonal **M. Pie Philipona,** n° 13, Grand' rue, **Fribourg.** (84)

A VENDRE en mises publiques, ensemble ou séparément une charmante propriété située au bas de la Grand'Fontaine, composée de 3 maisons et une écurie, N°s 36, 38, 42, 43, basse-cour, remise, cabinet, grand jardin avec ombrage bien garni d'arbres fruitiers, fontaine à la cour.

Pour voir les immeubles et connaître les conditions à l'avance s'adresser à **Ant. Egger, nég.**

Les mises auront lieu à l'Hôtel des Chasseurs, le mardi 28 mars courant de 2 à 4 heures de l'après midi.

*Les conditions de payement très favo*rables. (166)

HOTEL DE LA POSTE

MEUBLÉ ET RÉPARÉ A NEUF

Rue du Petit-Chêne

A LAUSANNE

Situé près de la gare, télégraphe et de la poste

TENU PAR

MOREL MOURA

service soigné et prix modérés

(160) H 491 L

En vente à l'*Imprimerie catholique :*

ORAISON FUNÈBRE

DE MGR DE SÉGUR

Prix : 1 fr.

LA CHAIRE CONTEMPORAINE

NOUVEAU RECUEIL DE CONFÉRENCES, INSTRUCTIONS ET SERMONS INÉDITS

SUR TOUTE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

DISPOSÉS DANS UN ORDRE LOGIQUE ET FORMANT

L'APOLOGIE ORATOIRE DU CHRISTIANISME

à notre époque

D'après N. S. P. le Pape, NN. SS. les évêques, les missionnaires, les religieux de différents Ordres, les prédicateurs de stations, les curés, chapelains et aumôniers

Par M. LELANDAIS

AUTEUR DU CHOIX DE LA PRÉDICATION CONTEMPORAINE

5 beaux volumes in-8. Prix : **24** francs.

Ouvrage approuvé par plusieurs évêques

La Chaire contemporaine est la suite attendue, le complément nécessaire du CHOIX DE LA PRÉDICATION **dont cinq éditions ont été rapidement écoulées.**

Nous laisserons des voix plus autorisées que la nôtre faire connaître le but, le mérite et l'importance du nouvel ouvrage de M. l'abbé LELANDAIS. Disons seulement que la *Chaire contemporaine* se distingue essentiellement de tous les recueils de sermons par sa méthode et la régularité de ses divisions en *parties, sections* et *chapitres* avec sommaire en tête de chaque instruction, — *par le choix des sujets tous actuels pour le fond ou pour la forme,* et de plus *inédits,* sauf les instructions épiscopales, — le mérite et l'autorité des auteurs tous contemporains, — enfin par la richesse des matières sur les sujets les plus importants, et toutefois par la substantielle brièveté de l'ensemble.

Toutes les grandes vérités du dogme trop souvent négligées dans les recueils de ce genre et si violemment attaquées de nos jours, sont puissamment défendues dans les deux premiers volumes de la *Chaire;* les sujets les plus actuels de la morale et du *culte sont traités dans les deux volumes suivants; les fêtes de Notre-Seigneur,* de la sainte Vierge et des saints composent le cinquième et dernier volume.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES PRINCIPAUX AUTEURS
de la *Chaire contemporaine*

S. S. PIE IX

CARDINAUX, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES

Bardou, — Bécel, — Bélaval, — Bernadou, — Berteaud, — Besson, — Billiet, — Bonald, — de Bonnechose, — Borderies, — de la Bouillerie, — Bravard, — de Cabrières, — Chalandon, — Chaulet d'Outremont, — Daniel, — Darboy, — David, — Delalle, — Desprez, — Donnet, — Dreux-Brézé, — Dubreuil, — Dupanloup, — Duquesnay, — Freppel, — Germain, — Giraud, — Guibert, — Hacquart, — Hugonin, — Jolly, — Lacroix, — Landriot, — Lequette, — Marguerye, — Mathieu, — Mazenod, — Meignan, — Meirieu, — Mermillod, — Nogret, — Olivier, — Parisis, — Pavy, — Pie, — Perraud, — Place, — Plantier, — Ramadié, — Ravinet, — Rossat, — Rousselet, — Salinis, — De la Tour d'Auvergne, — Turinaz, — Villecourt, etc.

En vente à l'*Imprimerie catholique* à Fribourg

PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE L'EGLISE

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A NOS JOURS

Par M. l'abbé DRIOUX

Vicaire général de Langres, Docteur en théologie, ancien professeur d'histoire au séminaire de Langres, membre de la Société littéraire de l'Université catholique de Louvain.

4 vol. in-8 carré. — Prix : **16 fr.**

Ouvrage approuvé par NN. SS. les évêques de Langres et d'Arras, recommandé par Mgr l'évêque d'Orléans et adopté dans beaucoup de séminaires.

En vente à l'*Imprimerie catholique.*

OUVRAGES

DE

MME BOURDON

L'éloge de Mme Bourdon n'est plus à faire. Douée d'une instruction profonde et solide, d'une imagination brillante et facile, Mme Bourdon n'a jusqu'ici rencontré que des succès. C'est que l'auteur excelle à rendre dans un style ému, délicat et pur les scènes domestiques. L'ensemble de son œuvre éminemment moralisatrice, forme tout une bibliothèque de famille, la meilleure, que nous connaissions.

(Courrier de la Gironde.)

Volumes à 3 francs.
Henriette de Bréhault.
Un Rêve accompli.
Seule dans Paris.

Volumes à 2 fr. 50
Hist. d'un agent de change
Les premiers et les derniers
Agathe, ou la 1ère communion.

Volumes à 2 francs.

Abnégation.
Adoption (L').
Andrée d'Effauges.
Antoinette Lemirre.
Catherine Hervey.
Denise.
Euphrasie.
Fabienne et son père.
Famille Reydel (La).
Faute d'orthographe (Une)
Ferme aux Ifs (La).
Héritage de Françoise (L').
Heures de solitude.
Marie Tudor et Elisabeth d'Angleterre.
Marcia.
Marthe Blondel.
Nouvelles historiques.
Orpheline.
Pain quotidien (Le).
Pulchérie.
Servantes de Dieu (Les).
Souvenirs d'une famille du peuple.
Histoire de Marie Stuart.
Trois Sœurs (Les).
Types féminins.
Veillées du patronage.
Viviane.

De la manière de méditer

Par le R. P. ROOTHANN, général de la Compagnie de Jésus. Traduction du latin. *Prix 1 franc.*

En vente à l'*Imprimerie catholique.*

VIE DE LA SAINTE-VIERGE

d'après les méditations d'Anne-Catherine Emmerich, par M. l'abbé de CAZALÈS. 1 vol. in-18 prix 2 fr. 50.

En vente à l'*Imprimerie catholique.*

Cahiers Ehrsam-Peter

	Prix pour 100 cahiers I. qualité.	II. qualité
Cahiers non lignés	Fr. 5 30.	Fr. 4 80
» réglé, simple et double, sans marges	» 5 50.	» 5 —
Cahiers réglé simple et double, avec marges	» 6 —	» 5 50
Cahiers réglés en carré	» 6 —	» 5 50

BOURSE DE GENEVE DU 22 MARS

FONDS D'ETATS	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE
3 0/0 Genevois	84	—	84	84 1/4
4 1/2 Fédéral 1879	—	—	—	—
4 0/0 » 1880	101	—	101	101 1/2
5 0/0 Italien	88 1/2	—	*88 50*	*88 70*
5 0/0 Valais	—	—	1020	—
OBLIGATIONS				
Ouest-Suisse	460	—	460	462
Suisse-Occidentale 1873-76	—	—	—	—
» 1878-79	435	—	434 1/4	436
3 0/0 Jougne à Eclépens	355	—	350	—
Franco-Suisse	—	—	—	*370*
4 0/0 Central-Suisse	462 1/2	—	461	463
4 1/2 0/0 Central Nort-Est	1025	—	—	1030
5 0/0 Jura-Berne	—	—	—	—
Lombardes anciennes	279	—	278	279 1/2
» nouvelles	284 1/2	—	284	—
Autrichiennes nouvelles	351	—	—	—
Méridionales	270 1/8	—	270 1/4	270 1/2
Bons méridionaux	527	—	523	525
Nord-Espagne	—	—	—	—
Crédit foncier russe 5 0/0	—	—	—	—
Société générale des chemins de fer	—	—	—	—

ACTION	COMTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE
Suisse-Occidentale	152	—	150	151
» privilégiées	528	—	521	522
Central-Suisse	533	—	535	536
Nord-Est Suisse	312	—	*310*	*311*
» privilégiées	—	—	535	540
Union Suisse	217	—	215	217
Saint-Gothard	—	—	—	—
Union privilégiées	—	—	415	420
Comptoir d'escompte	—	—	—	—
Banque du commerce	—	—	1270	1285
» de Genève	—	—	—	525
» Fédérale	—	—	425	430
Société suisse des chemins de fer	710	—	710	715
Banque des chemins de fer	—	—	*6900*	6915
» de Paris et Pays-Bas	—	—	1160	1180
Crédit Lionnais	793	—	793	795
Association financière genevoise	905	—	900	910
Omnium genevois	—	—	—	—
Basler Bankverein	—	—	860	880
Industrie genevoise du gaz	—	—	785	795
» belge du gaz	—	—	—	600
Gaz de Genève	—	—	—	630
» *Marseille*	715	—	710	720
Appareillage, Gaz et Eeau	—	—	—	—
Tabacs italiens	—	—	—	—

BOURSE DE PARIS

21 Mars	AU COMPTANT	22 Mars
101 18	*Consolidés*	*101 81*
83 —	3 0/0 Français	83 05
116 65	5 0/0 id.	116 97
— —	Or, à New-York	— —
129 50	*Argent à Londres*	*129 50*
	A TERME	
83 —	3 0/0 Français	83 05
116 65	5 0/0 id.	116 97
88 85	5 0/0 Italien	89 20
101 18	3 0/0 Anglais	101 81
11 82	5 0/0 Turc	11 75
— —	4 0/0 Russe 1877	— —
— —	4 0/0 Autrichien	— —
1170 —	Banque de Paris	1170 —
785 —	Crédit Lyonnais	— —
620 —	Mobilier français	625 —
1612 50	Crédit foncier	1617 50
626 25	Mobilier Espagnol	628 75
803 —	Autrichiens	— —
1660 —	Gaz Parisien	1670 —
2470 —	Suez	2490 —